



N° 1079

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DOUZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 24 septembre 2003.

## PROPOSITION DE LOI

*visant à développer la création de logements-foyers  
de personnes handicapées,*

(Renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à défaut de constitution  
d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR M. EMMANUEL HAMELIN,

député.

**Nota.** – Ce document n'a pas été publié.